



S'inscrire à l'université

Les dates des inscriptions seront indiquées sur le site web de l'Université dès le mois de juin.

➤ Pour les **futurs bacheliers**

➤ **Pré-inscription obligatoire sur Admission Postbac**



> www.admission-postbac.fr

Du 20 janvier au 20 mars.

➤ **Demande de Bourse de l'enseignement supérieur**

www.crous-reunion.fr - 0262 48 32 15

> du 15 janvier au 30 avril.

Attention les boursiers devront avoir une notification de bourse au moment de l'inscription pour bénéficier de l'exonération des frais. Faites une inscription même à titre conservatoire quand bien même aujourd'hui vous n'envisagez pas d'études supérieures

➤ **Retrait du dossier d'inscription et prise de rendez-vous**

Sur le site web de l'Université - <http://scolarite.univ-reunion.fr>

Disponible dès les résultats du bac. Attention: les RDV pris pour l'inscription devront être honorés.

➤ **Inscription administrative**

> Sur le campus du Moufia et le campus du Tampon

➤ **Réinscription**

➤ **Me réinscrire à l'Université uniquement via le web**

Sur le site web de l'Université <http://scolarite.univ-reunion.fr>

> de votre domicile

> de l'université sur postes en libre service ou à l'Espace Vie Etudiante (EVE)

> d'une zone wifi de l'université, depuis votre portable.

Je n'oublie pas d'imprimer mon récapitulatif d'inscription et de transmettre les pièces justificatives dans les 7 jours qui suivent la réinscription en ligne.



La Validation des acquis

La validation des études et des acquis personnels ou professionnels (VE ou VAP) permet d'accéder directement à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis en faisant valider une expérience professionnelle (salarisée ou non), les formations suivies, les stages ou les acquis personnels développés hors de tout système de formation.

La procédure de validation permet également d'apprécier les connaissances, les méthodes, les aptitudes et les savoir-faire du candidat en fonction de la formation qu'il souhaite suivre. Elle permet ainsi à une personne qui ne possède pas le niveau d'études requis, d'accéder directement à une formation qui conduit à un diplôme national à condition de justifier d'un parcours ou d'une expérience antérieure.

➤ Pour qui ?

- Les candidats non-titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense, avec une interruption de 2 ans au moins des études initiales et âgés de 20 ans à la date de reprise d'études. (cette procédure ne concerne pas les sportifs de haut niveau)
- Les étudiants titulaires d'un diplôme en classe préparatoire qui souhaitent accéder à une formation de 1^{ère} ou 2nd cycle (s'il n'existe pas de conventions).
- Les candidats ayant suivi toute formation dans un établissement ou une structure de formation publique ou privée.
- Les candidats ayant une expérience professionnelle d'au moins 3 ans acquise au cours d'une activité, salariée ou non salariée, ou d'un stage.
- Les étudiants titulaires d'un BTS, DUT ou d'une Licence Professionnelle.
- Les titulaires de titres ou diplômes étrangers ne relevant pas de la procédure CEF ou Campus France.

Attention: il n'est pas possible de solliciter plusieurs validation des acquis à la fois.

➤ Pour effectuer une demande

- Retrait des dossiers de début avril à mi-mai à la DSVE ou sur le site internet de l'Université de La Réunion <http://scolarite.univ-reunion.fr>
- Retour des dossiers dans le courant du mois de mai.
- Les réponses sont transmises entre le mois de juin et le mois de juillet après avoir reçu l'avis d'une commission pédagogique et la décision du Président de l'Université.



Vivre à l'université

➤ Des occasions de vous épanouir

Parce qu'à l'université, on ne fait pas qu'étudier...

➤ On peut profiter des lieux de vie

➤ Bibliothèques, cafétérias, espaces verts, Espace de Vie Etudiante (EVE), kiosques à musique, salles informatiques en libre service, wifi, maison des étudiants

➤ Et participer à des activités

- Activités artistiques et culturelles,
- Activités physiques, sportives, et de pleine nature
- Activités de prévention / santé

➤ Des occasions de vous impliquer

Vous pouvez devenir acteur de la vie sur le campus, en adhérant aux associations étudiantes, en participant aux actions menées (bourses aux livres, semaine créole, semaine du développement durable), et pourquoi pas en devenant élu pour représenter les autres étudiants.

➤ Des occasions d'étudier à l'étranger

Des programmes d'échange pour effectuer une partie de vos études en Europe, en Amérique du Nord et en Asie.



➤ Le PROFIL



<http://profil.univ-reunion.fr>

Le Pôle Relations extérieures, Orientation et Formation pour l'Insertion professionnelle regroupe quatre services qui travaillent en synergie pour vous offrir le meilleur accompagnement pour concrétiser votre projet professionnel :

➤ Le SUAIO :

Le Service Universitaire d'Accueil et d'Information pour l'OriEntation (SUAIO) vous permet de préciser votre parcours universitaire en fonction de vos objectifs professionnels.

Le SUAIO vous donne accès à :

- › Des entretiens individuels avec les Conseillers d'OriEntation Psychologues (COPsy),
- › Un fond documentaire spécialisé sur les formations, les métiers et les concours,
- › Un espace numérique doté de logiciels d'orientation, procédures et liens utiles,
- › Un service de visioconférence pour vos entretiens à distance,
- › Un Espace Métiers et Carrières pour aller à la rencontre de professionnels de différents secteurs et découvrir un métier.



➤ LE BAIP :

Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) fait le lien entre l'université et le monde professionnel.

Le BAIP vous offre :

- › Un accompagnement individuel avec des conseillers en insertion professionnelle,
- › Des offres de stages et d'emplois pour acquérir de l'expérience,
- › Des simulations d'entretien pour maximiser vos chances de recrutement,
- › Des ateliers de préparation sur mesure pour CV et lettre de motivation,
- › Des ouvrages spécialisés sur le recrutement, l'embauche, les métiers,
- › Une préparation de votre e-portfolio pour créer un CV interactif.

➤ La CFC :

La Cellule de Formation et de Certification (CFC) porte des formations qui vous aident à réussir votre insertion professionnelle :

- › **Le Certificat de l'Enseignement Supérieur pour l'Accès au Monde de l'Emploi (CESAME)** s'adresse à tous les étudiants de L2 et L3 (hors licences professionnelles). Il s'agit d'un enseignement complémentaire de 64h sur deux ans articulé autour de 4 modules pour vous orienter et vous préparer au monde du travail, acquérir et identifier vos atouts, découvrir le monde du travail et être sensibilisé à l'entrepreneuriat.
- › **Le Cycle Préparatoire aux Etudes Supérieures et à l'Insertion Professionnelle (CPESIP)** est une formation d'un an habilitée à recevoir des boursiers, sanctionnée par un Diplôme d'Université (DU). Cette formation peut aussi accueillir des étudiants de L1 en difficulté dès le début d'année et à l'issue du S1. Son objectif est d'affiner votre projet professionnel et de vous préparer à le mettre en œuvre. Elle est composée d'un enseignement général (méthodologie, culture générale, projet professionnel, langue, informatique, etc.) et d'une préparation spécialisée en fonction du projet choisi.

➤ L'OFIP :

L'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP) améliore la connaissance des conditions d'insertion professionnelle des diplômés en direction des milieux professionnels par le biais d'indicateurs de suivi et d'évaluation sur les taux de réussite, d'évolution de l'effectif étudiant et d'insertion professionnelle.



(Pôle Relations extérieures, Orientation et Formation pour l'Insertion Professionnelle)

Campus du Moufia
☎ 0262 93 81 20

Campus du Tampon
☎ 0262 57 95 63

> profil@univ-reunion.fr